



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
SUPERCARBURANT SANS PLOMB 95  
(SP95)**

Date de mise à jour : 01/09/2021

annule et remplace la version du 01/04/2017

Nom commercial

**SANS PLOMB 95 (SP 95)**

Page 1 sur 41

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit	SUPERCARBURANT SANS PLOMB 95
Nom d'enregistrement REACH	CF partie 3 « Composition/informations sur les composants »
Numéro d'identification	649-378-00-4 (Numero index)
Numéro d'enregistrement	01-2119471335-39-0085
Nom commercial	SP 95
Substance pure/mélange	Mélange

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées** Utilisation comme combustible, carburant.  
Une liste complète des utilisations enregistrées pour ce produit se trouve dans la table des matières du scénario d'exposition pour la communication, disponible en annexe de la FDS étendue.

**Utilisations déconseillées** Toutes autres utilisations.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** ViTO CORSE  
**Adresse :** Esplanade Forum du Fangu.  
Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA.  
Tél: 04 95 37 25 52  
Fax: 04 95 33 20 45

**Adresse mail de la personne responsable de la FDS :** [info-fds@vito-corse.com](mailto:info-fds@vito-corse.com)

<b>Nom de la société</b>	ViTO CORSE
<b>Adresse</b>	Esplanade Forum du Fangu. Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA France
<b>Téléphone</b>	04 95 37 25 52
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:info-fds@vito-corse.com">info-fds@vito-corse.com</a>

**1.2.1. Numéro d'appel d'urgence**

**N° d'urgence**

**Général pour l'UE**

112 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

**Centre antipoison national : Centre Antipoison et de Toxicovigilance de MARSEILLE** Hôpital Salvator, 249 Bd Ste Marguerite - 13274 Marseille cedex 5 – Tel : 04.91.75.25.25

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 2 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

**En France :**

MARSEILLE : Hôpital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5,

Tel : 04.91.75.25.25.

LYON : Hôpital Edouard Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3,

Tel : 04.72.11.69.11.

BASTIA : Paese Nuovo Route Royale, 20600 Bastia

Tel : 04.95.59.11.11

SAMU : Tel (15)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux de la substance ont été évalués et/ou testés et la classification suivante s'applique.

- RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 et ses amendements  
Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 2.2.

#### Classification

Dangers physiques Liquides inflammables	Catégorie 1	H 224- Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
Dangers pour la santé Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2	H315 – Provoque une irritation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B	H340 – Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Catégorie 1B	H350 – Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2	H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Catégorie 3 effets narcotiques	H336 – PEut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration	Catégorie 1	H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Dangers pour l'environnement Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2	H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Résumé des dangers

Peut s'enflammer avec de la chaleur, des étincelles ou des flammes. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer. Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Risque pour la reproduction. Peut induire des anomalies génétiques. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 3 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 tel que modifié

Contient : Essence

Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger**

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

**Prévention**

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention**

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.

**Stockage** Non affecté.

**Élimination** Non affecté.

**Informations supplémentaires**

**de l'étiquette** Aucun(e)(s).

## 2.3. Autres dangers

Le liquide statique inflammable peut accumuler une charge électrostatique même dans un équipement relié à la terre. Cette substance ne répond pas aux critères des substances vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Le sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) peut s'accumuler dans le vide supérieur des réservoirs de stockage et atteindre des concentrations potentiellement dangereuses.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 4 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

### **3.2. Mélange**

**Nature chimique** : Mélange additivé constitué d'hydrocarbures, paraffiniques, naphthéniques, aromatiques, oléfiniques, avec principalement des hydrocarbures de C4 à C12 et des composés oxygénés.

#### **Information générales**

Nom chimique	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Remarques
Essence	100	86290-81-5 289-220-8	01-2119471335-39-0085	649-378-00-4	
<b>Classification :</b>	Flam. Liq. 1;H224, Asp. Tox. 1;H304, Skin Irrit. 2;H315, STOT SE 3;H336, Muta. 1B;H340, Carc. 1B;H350, Repr. 2;H361, Aquatic Chronic 2;H411				P

#### **Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant**

Note P: La classification comme cancérigène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (no EINECS 200-753-7). Si la substance n'est pas classée comme cancérigène, les conseils de prudence (P102)P260-P262-P301 + P310- P331 (tableau 3.1) ou les phrases S (2-)23-24-62 (tableau 3.2) doivent à tout le moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

#### **Remarques sur la composition**

Ce produit est enregistré selon le Règlement 1907/2006 « REACH » en tant que substance UVCB. Le texte intégral de toutes les mentions H est présenté en section 16. Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique sauf si le composant est un gaz. Le sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) peut s'accumuler dans le vide supérieur des réservoirs de stockage et atteindre des concentrations potentiellement dangereuses.

## **4. PREMIERS SECOURS**

### **Informations générales**

Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Inhalation.**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

##### **Contact avec la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### **Contact avec les yeux**

Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

##### **Ingestion**

Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Date de mise à jour : Septembre 2021

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas de brûlure : laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Risques généraux d'incendie**

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme les oxydes de soufre.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Équipements de protection particuliers des pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

##### **Procédures spéciales de lutte contre l'incendie**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

##### **Méthodes particulières d'intervention**

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### **Pour les secouristes**

Tenir à l'écart le personnel superflu. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Utiliser une matière non combustible telle que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients convenables, couverts et étiquetés.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit contre la lumière directe. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation antidéflagrante générale et localisée. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement classiques. Conserver au frais et au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Stocker dans un récipient fermé de manière étanche et résistant aux hydrocarbures. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour des informations détaillées, consultez la rubrique 1.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 7 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

#### **Valeurs limites biologiques**

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

#### **Procédures de suivi recommandées**

Suivre les procédures standard de surveillance.

#### **Doses dérivées sans effet (DDSE)**

<b>Population générale</b>			
<b>Produit</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteur d'évaluation</b>	<b>Remarques</b>
Essence (CAS 86290-81-5)			
À court terme, Locaux, Inhalation	640 mg/m3		
À long terme, Locaux, Inhalation	180 mg/m3		
Court terme, systémique, inhalation	1200 mg/m3		
<b>Travailleurs</b>			
<b>Produit</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteur d'évaluation</b>	<b>Remarques</b>
Essence (CAS 86290-81-5)			
À court terme, Locaux, Inhalation	1100 mg/m3		
À long terme, Locaux, Inhalation	840 mg/m3		
Court terme, systémique, inhalation	1300 mg/m3		
<b>Concentrations prédites sans effet (PNEC)</b>	Donnée inconnue.		

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Contrôles techniques appropriés**

Ventilation antidéflagrante générale et localisée. Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

#### **Informations générales**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

#### **Protection des yeux/du visage**

Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet. La protection oculaire doit être conforme à la norme EN 166.

#### **Protection de la peau**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 8 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## - Protection des mains

Porter des gants adaptés homologués EN 374. Plein contact : matériau des gants: caoutchouc nitrile, épaisseur de la couche : 0.225 mm, temps de protection : >480 min. Contact en cas d'éclaboussures : matériau des gants: Néoprène; épaisseur de la couche : 0.75 mm; temps de protection : 10-30 minutes.

## - Autres

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

## Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation d'huile nébulisée, un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P2) peut être porté.

## Risques thermiques

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

## Mesures d'hygiène

Respecter toutes les instructions de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.

## 9. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Donnée inconnue.
Odeur	Donnée inconnue.
Seuil olfactif	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	< -60 °C (< -76 °F)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	30 - 260 °C (86 - 500 °F)
Point d'éclair	< 0 °C (< 32,0 °F) Coupelle fermée
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 9 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

<b>Pression de vapeur</b>	<= 240 kPa
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité relative</b>	0,62 - 0,88 (15 °C (59 °F))
<b>Solubilité(s)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	< 1 mm <sup>2</sup> /s (37,8 °C (100,04 °F))
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant

## 9.2. Autres informations

**Viscosité cinématique** 0,4 - 0,9 cSt (40 °C (104 °F))

## 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Eviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants fort.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## 11 : INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

### **Informations générales**

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.

### **Informations sur les voies d'exposition probables**

#### **Inhalation.**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. L'inhalation prolongée peut être nocive.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### **Ingestion**

La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 10 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Symptômes

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Produit	Espèce	Résultats d'essais
Essence (CAS 86290-81-5)		
<b>Aigue</b> <b>Cutané</b> DL50		> 2000 mg/kg
<b>Inhalation.</b> CL50		> 5610 mg/m <sup>3</sup>
<b>Oral</b> DL50		> 5000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

#### Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

#### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Essence (CAS 86290-81-5) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Aucune information disponible.

#### Autres informations

Peut être absorbé par la peau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 11 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## **12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. D'après les données disponibles, les critères de classification dans les substances dangereuses pour les milieux aquatiques, danger aigu, ne sont pas remplis.

<b>Produit</b>		<b>Espec</b>	<b>Résultats d'essais</b>
Essence (CAS 86290-81-5) Aiguë	EL50	Selenastrum capricornutum (Pseudokirchneriella subcapitata)	3,1 mg/l, 72 heures
<b>Aquatique</b> Aiguë Crustacé Micro-organismes Poisson	EL50 LL50 LL50	Daphnia magna Tetrahymena pyriformis Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas	4,5 mg/l, 48 heures 15,41 mg/l, 72 heures 10 mg/l, 96 heures 8,2 mg/l, 96 heures

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Présumé intrinsèquement biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Ce produit ne provoque pas de bioaccumulation.

### **Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)**

Donnée inconnue.

### **Facteur de bioconcentration (FBC)**

Donnée inconnue.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne répond pas aux critères des substances vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.

### **12.6. Autres effets néfastes**

En général, les rejets d'huile constituent un danger pour l'environnement

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Déchets résiduels**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).

#### **Emballage contaminé**

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

#### **Code des déchets UE**

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 12 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Informations / Méthodes d'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

## Précautions particulières

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1. Numéro ONU UN1203

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU GASOLINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
Classe 3  
Risque subsidiaire -  
Label(s) 3  
No. de danger (ADR) 33  
Code de restriction en tunnel D/E

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

### RID

14.1. Numéro ONU UN1203

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU GASOLINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
Classe 3  
Risque subsidiaire -  
Label(s) 3

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

### ADN

14.1. Numéro ONU UN1203

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU GASOLINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
Classe 3  
Risque subsidiaire -  
Label(s) 3

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 13 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## IATA

<u>14.1. UN number</u>	UN1203
<u>14.2. UN proper shipping name</u>	GASOLINE
<u>14.3. Transport hazard class(es)</u>	
Class	3
Subsidiary risk	-
<u>14.4. Packing group</u>	II
<u>14.5. Environmental hazards</u>	Yes
ERG Code	3H
<u>14.6. Special precautions for user</u>	
Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.	

## IMDG

<u>14.1. UN number</u>	UN1203
<u>14.2. UN proper shipping name</u>	GASOLINE
<u>14.3. Transport hazard class(es)</u>	
Class	3
Subsidiary risk	-
<u>14.4. Packing group</u>	II
<u>14.5. Environmental hazards</u>	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-E, S-E
<u>14.6. Special precautions for user</u>	
Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.	

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

## IBC

Sans objet. Cependant, ce produit est un liquide, et s'il est transporté en vrac, il est couvert par MARPOL 73/78, annexe I.

## 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications**

N'est pas listé.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 14 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

**Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

## **Autorisations**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

## **Restrictions d'utilisation**

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

Essence (CAS 86290-81-5)

**Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications**

Essence (CAS 86290-81-5)

## **Autres réglementations UE**

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications**

Essence (CAS 86290-81-5)

## **Autres réglementations**

Le produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement CLP) et à ses amendements. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications. Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : Partie 2 (Substances dangereuses désignées) - 34. Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution.

## **Réglementations nationales**

Selon la Directive 92/85/CEE et ses amendements, les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec le produit s'il existe le moindre risque d'exposition.

Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, avec ses modifications, les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à travailler avec ce produit. Suivre la réglementation nationale sur la protection des travailleurs vis-à-vis des risques d'exposition aux cancérogènes et mutagènes sur le lieu de travail, conformément à la Directive 2004/37/CE.

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Listes des abréviations**

PBT : persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : très persistant et très bioaccumulable

### **Références**

Rapport sur la sécurité chimique.

### **Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange**

Sans objet.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 15 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

**Le texte des mentions H des sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement**

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation**

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

**Clause de non-responsabilité**

Petroineos Manufacturing France SAS ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 16 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe) Table des matières

1. ES: Fabrication de substance (ERC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15)	12
2. ES: Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges (SU10, ERC2, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15)	15
3. ES: Utilisation de produit intermédiaire (SU8, SU9, ERC6a, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15)	18
4. ES: Répartition de la substance (ERC5, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15)	21
5. ES: Utilisation comme combustible, Industriel (ERC9b, ERC9a, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16)	25
6. ES: Utilisation comme combustible, Activités professionnelles (ERC9b, ERC9a, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16)	28
7. ES: Utilisation comme combustible, Utilisation par les consommateurs (SU21, ERC9b, ERC9a, PC13)	31



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 17 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 1 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Fabrication de substance

#### Liste des descripteurs d'utilisation

Secteurs d'utilisation

Fabrication de substance

#### Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante

ERC1: Fabrication de la substance

#### Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes

PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Fabrication de la substance

#### Caractéristiques du produit

##### État physique

Liquide.

La substance est une UVCB complexe.

Majoritairement hydrophobe.

##### Quantités utilisées

Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région

0,1

Tonnage régional utilisé

11000000 tonnes/an

La partie du tonnage régional utilisée localement

0,44

Tonnage annuel du site

5000000 tonnes/an

Quantité annuelle par site

17000000 kg/jour

##### Fréquence et durée de l'utilisation

Avec collecte d'échantillon

300 jours/an

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur local de dilution dans l'eau douce : 10

Facteur local de dilution dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

##### Jours d'émission

##### Facteurs d'émission

Type	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	300	0,0025	0,0001	0,000019	

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 18 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Mesures de gestion des risques (RMM)

### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 90%

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 95.7. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

Danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . éviter les fuites de substance non diluée dans le réseau local des eaux usées ou la recycler là. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire.

### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

#### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type Station d'épuration STP municipale

**Débit de rejet** 1000 m<sup>3</sup>/jour

**Efficacité du traitement** 96,1 en %

#### Technique de traitement des boues

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

#### Remarques

Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 1,8e7 kg/d

**Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%)** 96,1 en %

### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Traitement approprié des déchets** Aucun déchet de la substance pendant la fabrication.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Opérations de récupération adaptées** Aucun déchet de la substance pendant la fabrication.

### 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalente

#### Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit**

Liquide

**Pression de vapeur**

Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions

normales de température et de pression

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 19 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

## Quantités utilisées

Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

## Fréquence et durée de l'utilisation

Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

## Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

## Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.

## Autres conditions opératoires pertinentes

L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

## Mesures de gestion des risques (RMM)

### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé.

Expositions générales (systèmes fermés) avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Stockage: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Stocker la substance en système fermé.

### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Activités de laboratoire: manipuler sous extracteur de fumée ou avec une méthode appropriée équivalente pour réduire l'exposition.

Transfert de masse: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements.

### Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé

Mesures générales (irritants pour la peau): Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 20 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

### 3. Estimation de l'exposition

#### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

#### **Santé**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par

#### l'ES

#### **Environnement**

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

#### **Santé**

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'une DNEL pour les autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

## **2 - Scénario d'exposition de travailleur**

### 1. Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges

#### **Liste des descripteurs d'utilisation**

##### **Secteurs d'utilisation**

SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

#### **Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante**

ERC2: Formulation en mélange

#### **Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes**

PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 21 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Formulation en mélange

### Caractéristiques du produit

**État physique** Liquide.  
La substance est une UVCB complexe.  
Majoritairement hydrophobe

### Quantités utilisées

**Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région** 0,1  
**Tonnage régional utilisé** 10000000 tonnes/an  
**La partie du tonnage régional utilisée localement** 0,003  
**Tonnage annuel du site** 30000 tonnes/an  
**Tonnage quotidien maximal du site** 100000 kg/jour

**Fréquence et durée de l'utilisation Avec collecte d'échantillon** 300 jours/an

**Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**  
**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10  
**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission		
	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	300	0,0025	0,0001	0,00064	

### Mesures de gestion des risques (RMM)

#### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

#### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 95.7. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet

#### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

Danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . éviter les fuites de substance non diluée dans le réseau local des eaux usées ou la recycler là. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire.

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 22 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale
Débit de rejet	10000 m <sup>3</sup> /jour
Efficacité du traitement	96,1 en %
Technique de traitement des boues	

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

### Remarques

Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 1,1e5 kg/d

Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%) 96,1 en %

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit** Liquide.  
Pression de vapeur Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

**Quantités utilisées** Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

#### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle. Autres conditions opératoires pertinentes Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet  
Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Expositions générales (systèmes fermés), Extérieur: Manipuler la substance en système fermé.

Stockage: Stocker la substance en système fermé

### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Échantillonnage en cours de processus: échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Transfert de masse: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Date de mise à jour : Septembre 2021

Transferts de fûts/lots: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Activités de laboratoire: manipuler sous extracteur de fumée ou avec une méthode appropriée équivalente pour réduire l'exposition.

### **Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition**

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements.

### **Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé**

Mesures générales (irritants pour la peau): Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Stockage: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

## **3. Estimation de l'exposition**

### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### **Santé**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

## **4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

### **Environnement**

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

### **Santé**

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Les données disponibles sur les dangers permettent de déduire une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 24 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 3 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Utilisation de produit intermédiaire

#### Liste des descripteurs d'utilisation

##### Secteurs d'utilisation

SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9: Fabrication de substances chimiques fines

#### Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante

ERC6a: Utilisation d'un intermédiaire

#### Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes

PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Utilisation d'un intermédiaire

#### Caractéristiques du produit

##### État physique

hydrophobe

Liquide.

La substance est une UVCB complexe. Majoritairement

#### Quantités utilisées

##### Fraction du tonnage pour

l'UE utilisée dans la région	0,1
Tonnage régional utilisé	630000 tonnes/an
La partie du tonnage régional utilisée localement	0,024
Tonnage annuel du site	15000 tonnes/an
Tonnage quotidien maximal du site	50000 kg/jour

##### Fréquence et durée de l'utilisation

avec collecte d'échantillon	Sans objet.
Avec collecte d'échantillon	300 jours/an

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur local de dilution dans l'eau douce :	10
Facteur local de dilution dans l'eau de mer :	100

#### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

##### Jours d'émission

##### Facteurs d'émission

Type	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	300	0,025	0,001	0,0013	



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 25 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Mesures de gestion des risques (RMM)

### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 80%

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 95.7. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet.

**Remarques** Sans objet.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce. éviter les fuites de substance non diluée dans le réseau local des eaux usées ou la recycler là. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire.

### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

#### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

**type** Station d'épuration STP municipale

**Débit de rejet** 2000 m<sup>3</sup>/jour

**Efficacité du traitement** 96,1 en %

### Technique de traitement des boues

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

Remarques Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 5,7e6 kg/d

Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%) 96,1 en %

### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets cette substance est utilisée lors de l'utilisation et cette substance ne produit aucun déchet.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

**Remarques** Sans objet.

### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées cette substance est utilisée lors de l'utilisation et cette substance ne produit aucun déchet.

**Remarques** Sans objet.

### 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

#### Caractéristiques du produit

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 26 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

**Forme physique du produit** Liquide Pression de vapeur Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

**Quantités utilisées**

Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

**Fréquence et durée de l'utilisation**

Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

**Facteurs humains non influencés par la gestion des risques**

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs**

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.

**Autres conditions opératoires pertinentes**

L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

**Mesures de gestion des risques (RMM)**

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet**

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Expositions générales (systèmes fermés) : Manipuler la substance en système fermé. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Activités de laboratoire: manipuler sous extracteur de fumée ou avec une méthode appropriée équivalente pour réduire l'exposition.

Transfert de masse: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition**

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Vidanger le système avant toute entrée dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé

Mesures générales (irritants pour la peau) Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel. Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Nettoyage et maintenance de l'équipement: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

### **3. Estimation de l'exposition**

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Santé

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

## 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

### Environnement

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

### Santé

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Les données disponibles sur les dangers permettent de déduire une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

## 4 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Répartition de la substance

#### Liste des descripteurs d'utilisation

Secteurs d'utilisation Répartition de la substance

#### Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante

ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

ERC5: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article

ERC6a: Utilisation d'un intermédiaire

ERC6b: Utilisation d'un auxiliaire de transformation réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

ERC6c: Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

ERC6d: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

ERC7: Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel

#### Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes

PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

#### Caractéristiques du produit

##### État physique

Liquide.

La substance est une UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 28 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Quantités utilisées

Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région 0,1  
Tonnage régional utilisé (tonnes/an): 1.1e7  
La partie du tonnage régional utilisée localement 0,002  
Tonnage annuel du site 22000 tonnes/an  
Tonnage quotidien maximal du site 72000 kg/jour

## Fréquence et durée de l'utilisation

avec collecte d'échantillon Sans objet.  
Avec collecte d'échantillon 300 jours/an

## Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur local de dilution dans l'eau douce : 10  
Facteur local de dilution dans l'eau de mer : 100

## Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Sol	Eau.		
Rejet initial avant RMM	300	0,001	0,00001	0,00001		

## Mesures de gestion des risques (RMM)

### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 90%

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 0. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet.

**Remarques** Sans objet.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

danger pour l'environnement causé par eau douce. Aucun traitement des eaux usées nécessaire.

## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type Station d'épuration STP municipale

Débit de rejet 2000 m<sup>3</sup>/jour

Efficacité du traitement 96,1 en %

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 29 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Technique de traitement des boues

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

**Remarques** Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 2,6e6 kg/d

**Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%)** 96,1 en %

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Traitement approprié des déchets** Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

**Remarques** Sans objet.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Opérations de récupération adaptées** enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Remarques** Sans objet.

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit** Liquide.

**Pression de vapeur** Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

### Quantités utilisées

Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

#### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Manipuler la substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Expositions générales (systèmes fermés) Extérieur: Manipuler la substance en système fermé.

Chargement et déchargement de masse fermés: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous

Date de mise à jour : Septembre 2021

confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Échantillonnage en cours de processus: échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Activités de laboratoire: manipuler sous extracteur de fumée ou avec une méthode appropriée équivalente pour réduire l'exposition.

Stockage: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Stocker la substance en système fermé.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements.

### Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé

Mesures générales (irritants pour la peau): Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillon: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### Santé

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé

## 4-Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

### Environnement

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

### Santé

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 32 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission		
	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	300	0,05	0	0,00001	

## Mesures de gestion des risques (RMM)

### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 95%

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 91.7. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet.

## Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

danger pour l'environnement causé par eau douce . Aucun traitement des eaux usées nécessaire.

### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

#### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

**type** Station d'épuration STP municipale

**Débit de rejet** 2000 m<sup>3</sup>/jour

**Efficacité du traitement** 96,1 en %

**Technique de traitement des boues** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

**Remarques** Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 5,3e6 kg/d

**Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%)** 96,1 en %

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

#### Traitement approprié des déchets

Emissions de combustion limitées par des contrôles réglementaires d'émissions de gaz d'échappement. Émissions des incinérations prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Opérations de récupération adaptées** cette substance est utilisée lors de l'utilisation et cette substance ne produit aucun déchet.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 33 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit** Liquide.  
**Pression de vapeur** Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

### Quantités utilisées

Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

#### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

Expositions générales (systèmes fermés): Manipuler la substance en système fermé. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Utilisation comme combustible Système clos: Manipuler la substance en système fermé.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

#### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Transferts de fûts/lots: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Ravitaillement: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Ravitaillement d'avions: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Déchargement du vrac fermé: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

### Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Vidanger le système avant toute entrée dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé**  
Mesures générales (irritants pour la peau): Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

### **3. Estimation de l'exposition**

#### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

#### **Santé**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

### **4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

#### **Environnement**

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

#### **Santé**

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Les données disponibles sur les dangers permettent de déduire une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 35 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## 6 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Utilisation comme combustible, Activités professionnelles

#### Liste des descripteurs d'utilisation

Secteurs d'utilisation Utilisations industrielles

Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante

ERC9a: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur)  
ERC9b: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur)

#### Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes

PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées  
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées  
PROC16: Utilisation de carburants

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur)

#### Caractéristiques du produit

État physique Liquide. La substance est une UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe

#### Quantités utilisées

Fraction du tonnage pour l'UE  
utilisée dans la région 0,1  
Tonnage régional utilisé 950000 tonnes/an  
La partie du tonnage régional  
utilisée localement 0,0005  
Tonnage annuel du site 480 tonnes/an  
Tonnage quotidien  
maximal du site 1300 kg/jour

#### Fréquence et durée de l'utilisation

Avec collecte d'échantillon 300 jours/an

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur local de dilution  
dans l'eau douce : 10  
Facteur local de dilution  
dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

##### Jours d'émission

##### Facteurs d'émission

Type	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	300	0,01	0,00001	0,00001	

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

#### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

En raison de pratiques couramment déviantes sur les différents sites, on procède à des estimations prudentes des procédures de validation.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 36 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Sans objet.

**Sol** Sans objet.

**Eau.** Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de  $\geq$  (%): 0. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées municipales, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de  $\geq$  (%): 0.

**Sédiment** Sans objet

## Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site

danger pour l'environnement causé par eau douce . Aucun traitement des eaux usées nécessaire.

## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

**type** Station d'épuration STP municipale

**Débit de rejet** 2000 m<sup>3</sup>/jour

**Efficacité du traitement** 96,1 en %

**Technique de traitement des boues** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

**Remarques** Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 6,4e4 kg/d

**Efficacité totale de l'élimination depuis les eaux usées après RMM sur site et hors site (usine de traitement domestique) (%)** 96,1 en %

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

#### Traitement approprié des déchets

Emissions de combustion limitées par des contrôles réglementaires d'émissions de gaz d'échappement. émissions des incinérations prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

#### Opérations de récupération adaptées

cette substance est utilisée lors de l'utilisation et cette substance ne produit aucun déchet.

### 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

## Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit** Liquide.

**Pression de vapeur** Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

## Quantités utilisées

Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

## Fréquence et durée de l'utilisation

Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 37 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

## **Facteurs humains non influencés par la gestion des risques**

### **Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs**

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.

### **Autres conditions opératoires pertinentes**

Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

### **Mesures de gestion des risques (RMM)**

#### **Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet**

Expositions générales (systèmes fermés). Extérieur.: Manipuler la substance en système fermé.

Utilisation comme combustible Système clos: Manipuler la substance en système fermé.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

#### **Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Transferts de fûts/lots: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Ravitaillement: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Ravitaillement d'avions: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Déchargement du vrac fermé: Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

### **Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition**

Mesures générales (cancérogènes): Envisager les progrès techniques et les actualisations de processus (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Limiter l'exposition à l'aide de mesures comme les systèmes fermés, les installations spécialisées et une ventilation par aspiration générale/localisée adaptée. Drainer les systèmes et vider les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Nettoyer/purger l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible. En cas d'exposition potentielle : restreindre l'accès au personnel autorisé ; organiser une formation spécifique à l'activité pour les opérateurs afin de limiter les expositions ; porter des combinaisons et des gants adaptés pour prévenir toute contamination cutanée ; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est citée dans certains scénarios de contribution ; nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Vérifier la mise en place de systèmes de travail sécuritaires ou d'organisations équivalentes pour la gestion des risques. Inspecter, tester et entretenir régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager un suivi sanitaire basé sur les risques.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Vidanger le système avant toute entrée dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Nettoyer immédiatement les déversements. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif. Vérifier que les opérateurs sont formés à la minimisation de l'exposition.

### **Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé**

Mesures générales (irritants pour la peau): Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

## **3. Estimation de l'exposition**

### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 38 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Santé

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

## 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

### Environnement

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

### Santé

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les Mesures de gestion des risques/conditions opératoires décrites dans la Section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Les données disponibles sur les dangers permettent de déduire une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

## 7 - Scénario d'exposition consommateur

### 1. Utilisation comme combustible, Utilisation par les consommateurs

#### Liste des descripteurs d'utilisation

**Secteurs d'utilisation** SU21: Utilisations par des consommateurs

#### Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante

ERC9a: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur)

ERC9b: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur)

#### Liste des désignations des scénarios de consommateurs de contribution et catégories PROC correspondantes

PC13: Carburants

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur)

#### Caractéristiques du produit

**État physique** Liquide.

#### Quantités utilisées

##### Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région

0,1

##### Tonnage régional utilisé

8200000 tonnes/an

##### La partie du tonnage régional utilisée localement

0,0005

##### Tonnage annuel du site

4100 tonnes/an

##### Tonnage quotidien maximal du site

11000 kg/jour

#### Fréquence et durée de l'utilisation

**Avec collecte d'échantillon** Jours d'émission (jours par année): 365

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

##### Facteur local de dilution dans l'eau douce :

10

##### Facteur local de dilution dans l'eau de mer :

100

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 39 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission

Facteurs d'émission

Type	(jours/an)	Air	Sol	Eau.	Remarques
Rejet initial avant RMM	365	0,01	0,00001	0,00001	

### Mesures de gestion des risques (RMM)

#### Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet

Donnée inconnue.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

#### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale
Débit de rejet	2000 m <sup>3</sup> /jour
Efficacité du traitement	96,1 en %
Technique de traitement des boues	Donnée inconnue.

**Remarques** Tonnage maximal autorisé du site (critère MSafe) basé sur les rejets après le total des opérations d'élimination par traitement des eaux usées 5,3e5 kg/d

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Traitement approprié des déchets** émissions de combustion limitées par des contrôles réglementaires d'émissions de gaz d'échappement. émissions des incinérations prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**Méthodes d'élimination** Sans objet.

**Efficacité du traitement** Donnée inconnue.

#### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

#### Opérations de récupération adaptées

cette substance est utilisée lors de l'utilisation et cette substance ne produit aucun déchet. µ

### 2.2.1. Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour Carburants

#### Caractéristiques du produit

**Forme physique du produit** Liquide.

**Pression de vapeur** Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les conditions normales de température et de pression

**Température de processus** activités à température ambiante (tant qu'aucune autre indication n'est donnée).

#### Quantités utilisées

**Liquide: Ravitaillement de véhicules** < 37500 g Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 en %.

**Liquide, ravitaillement de scooters** < 3750 g Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 en %.

**Liquide : équipements de jardin - utilisation** < 750 g Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 en %.

**Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin** < 750 g Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 en %.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 40 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

## Fréquence et durée de l'utilisation

	Durée	Fréquence de l'utilisation	Remarques
Liquide: Ravitaillement de véhicules	< 0,05	52 jours par année	(Unité de durée = en heure)
Liquide, ravitaillement de scooters	< 0,03	52 jours par année	(Unité de durée = en heure)
Liquide : équipements de jardin - utilisation	< 2	26 jours par année	(Unité de durée = en heure)
Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin	< 0,03	26 jours par année	(Unité de durée = en heure)

## Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Zones de peau exposées

Liquide: Ravitaillement de véhicules Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210 cm<sup>2</sup>

Liquide, ravitaillement de scooters Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210 cm<sup>2</sup>

Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 420 cm<sup>2</sup>

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Domaine d'utilisation	Taille de l'espace	Température	Vitesse de ventilation	Remarques
Liquide Ravitaillement de véhicules	100 m <sup>3</sup>	< 0,05	52 jours par année	Pour l'extérieur
Liquide, ravitaillement de scooters	100 m <sup>3</sup>	< 0,03	52 jours par année	Pour l'extérieur
Liquide : équipements de jardin - utilisation	100 m <sup>3</sup>	< 2	26 jours par année	Pour l'extérieur
Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin	34 m <sup>3</sup>	< 0,03	26 jours par année	Utilisation à l'intérieur

### Autres conditions opératoires pertinentes

Donnée inconnue.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs**

Donnée inconnue.

### Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.



Nom commercial

**SANS PLOMB 95**

Page 41 sur 41

Date de mise à jour : Septembre 2021

---

### **3. Estimation de l'exposition**

#### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

#### **Santé**

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n ° 107 et du chapitre R15 du document TGD IR & CSA. Lorsque les déterminants de l'exposition diffèrent de ces sources, ils sont indiqués.

### **4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par**

#### **l'ES**

#### **Environnement**

Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

#### **Santé**

Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent